

Aide aux matériels promotionnels touristiques

PROVINCE SUD

Présentation du dispositif

Toute personne physique ou morale exploitant dans la province Sud une petite entreprise touristique ou un établissement hôtelier de moins de 60 chambres peut solliciter, seule ou groupée avec une entreprise de même type, une aide financière pour l'édition d'une brochure destinée à la commercialisation de son ou de leurs activités touristiques.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les petites entreprises touristiques et les établissements hôteliers de moins de 60 chambres.

Sont considérées comme petites entreprises celles qui ont réalisé, au cours de leur dernier exercice clos, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 70 millions de francs CFP.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Toutefois sont exclus du dispositif les restaurants et les agences de tourisme. Cependant concernant les restaurants, les demandes d'aides formulées par ces derniers pour effectuer la promotion d'un produit d'animation touristique au sein de leur établissement pourront être considérées si l'intérêt touristique s'avère suffisant.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide correspond à 50% du coût total de l'édition de la brochure et est plafonnée à 150 000 francs CFP. Lorsque l'aide est sollicitée par un groupement d'entreprises, le plafond est porté à 300 000 francs CFP.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

La demande d'aide, expressément formulée par l'exploitant, est adressée au président de l'assemblée de la province Sud et déposée au bureau du tourisme de la Province. L'exploitant précise dans sa demande l'objet de la brochure, le nombre d'exemplaires, les langues choisies, la qualité du papier, le format et la promotion visée.

Pour plus d'informations : Direction du Développement Économique et du Tourisme
30 route de la Baie-des-Dames - Ducos Le Centre
BP 27861
98863 - NOUMÉA CEDEX

Organisme

PROVINCE SUD

Nouvelle-Calédonie - Province Sud

- 9 route des Artifices Baie de la Moselle
BP L1
98849 NOUMÉA
Téléphone : (687) 20 30 40